

**RELEVÉ DE CONCLUSION
DU 12 JANVIER 2005**

Présents :

Elus Municipaux : Marie-Edith BERNARD, Co-Présidente élue, Luc DELAGARDE, Isabelle RONDEAU, Elisabeth BEAUVAIS.

Membres du Conseil de Quartier : Jacques TAPIN, Co-Président Habitant, Philippe AUBINEAU, Chantal BARRE, Yves BEAUVAIS, Annick DEFAYE, Pierrette FRADIN, Guy MOYNET, Bernard PENICAUD, Christine UBERTI, Francis VACKER, Bernard FRADIN, Alain FRECHARD, Clément GAINETTE, Claude LUCET, Philippe MIRE, Jean-Paul PIECOUP, Monique RIVAULT.

Direction Vie Citoyenne : Bruno BROSSARD Assistant de Conseils de Quartier.

Intervenants : Olivier THOMAS, Directeur du service voirie, Fabrice DARTAYET, Bureau d'étude du service voirie.

Public : 25 personnes

Excusés : Monique BALIROS-PAIN, Renée CHABOISSANT, Jean-Jacques ADAM, Michèle COUPRIE, Djilali HABBOUCHI, Marie-Reine MARSAULT, Pierre TAPIN, Roselyne VILLEMUR, Marc BILLARD.

Absents : Philippe BEULE, Fernande GOYER, Christine HYPEAU, David MOREAU, Nathalie POIBLEAUD, Pascal VEQUE, Hugues ALLEGRE, Philippe BARATANGE, Noël CHAUVIN, Gilbert DELESTRE, Raymond DERBORD, Jean JUBIEN.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Jacques TAPIN ouvre la séance en accueillant les participants, remercie la Directrice de l'école primaire Ferdinand Buisson de son accueil dans les locaux et présente Olivier THOMAS, Directeur du Service Voirie ainsi que Fabrice DARTAYET du Bureau d'étude du Service Voirie qui auront la charge de présenter un pré-projet du réaménagement de la Place Ferdinand Buisson.

Il rappelle l'ordre du jour de la séance :

- Projet Ferdinand Buisson ,
- Renouvellement des membres du Conseil de quartier,
- Questions diverses.

Objet : Place Ferdinand Buisson (Olivier THOMAS et Fabrice DARTAYET)

Jacques TAPIN rappelle l'historique du projet de réaménagement de cette place.

Les Conseils de quartier ont vu le jour il y a maintenant 3 ans. A la fin de l'année 2002, des Commissions se sont constituées, dont la Commission Espaces-Verts, Aménagement, Equipement. Ces commissions ont évolué en « groupes projets », chargés de faire des propositions : Le groupe projet Ferdinand Buisson s'est donné pour objectifs principaux l'amélioration de la **sécurité** et l'**embellissement** de la place.

Plusieurs rencontres ont été organisées entre ce groupe et le service de la voirie et quelques premières propositions ont été retenues et adressées à la voirie : le stationnement, la sécurité des accès piétons, l'idée d'embellir la place ainsi que la façade de l'école avec un système de pergola agrémentée d'une glycine. Une réunion à l'école Ferdinand Buisson a permis d'établir un canevas plus précis de demandes, en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves. Après ces différentes rencontres, le conseil de quartier a souhaité que les services techniques de la mairie commencent à présenter un pré-projet lors de ce conseil de quartier en y invitant les riverains des rues avoisinantes ainsi que les parents d'élèves de l'école.

Il faut préciser que cette école regroupe approximativement 320 élèves, ce qui provoque une grande difficulté pour stationner les véhicules aux heures d'entrées et sorties des enfants. A préciser également que les utilisateurs de l'école sont représentés dans un secteur qui va jusqu'au Fief Joly.

Olivier THOMAS, Directeur Service Voirie.

« Ce projet reste pour le moment un avant-projet sommaire, rien n'est bouclé et tout le monde peut donner son point de vue. L'objectif de ce projet est de rendre cette place conviviale tout en sécurisant le déplacement des enfants lors des entrées et sorties des classes. »

M. THOMAS précise qu'il s'est rendu sur place afin de constater les problèmes rencontrés lors d'une sortie des classes : problème de stationnement, pas toujours de la part des parents d'élèves, problèmes d'accès piétons, problèmes de flux de circulation ...

Il faudrait :

- redonner à cette place son caractère piéton,
- revaloriser l'espace déjà existant (en précisant qu'il n'est pas envisagé de faire disparaître les arbres (tilleuls), leur état étant satisfaisant.

Le service voirie a travaillé sur deux propositions au niveau de la voirie

1^{ère} proposition

Objectifs :

- Augmenter le volume de stationnement.
- Protéger le cheminement des piétons et personnes à mobilité réduite.
- Limiter la vitesse des véhicules par des plateaux surélevés : un au niveau du passage piéton actuel avant l'école pour les véhicules arrivant de l'Avenue de Limoges et un autre au carrefour avec la rue de Champommier.

Côté habitation : réduire le trottoir actuel et disposer des potelets en maintenant un trottoir d'au moins 1m50.

Voirie : réduire la largeur de la voie afin de limiter la vitesse et ainsi créer 16 places de stationnement et 1 place réservée aux handicapés.

- Le stationnement se fera côté école afin que les parents n'aient pas besoin de se garer de l'autre côté et ainsi de faire traverser les enfants (sécurité).
- Le sens de circulation ne changera pas.

Question / Réponse :

Q : Dans cette proposition il est question d'installer des potelets sur le trottoir face à l'école. Comment se fera le stationnement des résidents ainsi que des commerçants ?

Rép : Il faut savoir qu'à ce jour aucun stationnement n'est autorisé sur le trottoir face à l'école. Le sujet pourra être abordé lors de la présentation de la 2^{ème} proposition d'aménagement.

Q : Est-ce la bonne solution d'installer un plateau surélevé à l'intersection de la rue de Champommier ? Ne serait-il pas plus judicieux d'en installer un plus en amont dans cette rue ? Ce projet ne va-t-il pas engendrer plus de stationnement dans cette rue ?

Rép : il est prévu une étude dans la rue de Champommier après les travaux de construction des parkings de Paul Guérin (normalement terminés cette année). Ceux-ci vont sans doute libérer un peu le stationnement dans cette rue. On ne peut pas l'installer en amont car les véhicules auraient le temps de reprendre de la vitesse en arrivant à ce carrefour. A envisager tout de même, à terme, une solution complémentaire lors de l'étude de cette rue.

Q : Comment les bus passeront-ils ?

Rép : Ce sont des bus scolaires et non TAN. Les plateaux les laisseront tout de même passer.

2^{ème} proposition

- 23 places de stationnement réparties des deux côtés de la rue. Ces places seront beaucoup moins confortables car moins larges que la première proposition, ceci est dû au rajout de places de stationnement de l'autre côté de la rue. Le stationnement deviendra alors légal de ce côté.
- La voie sera un peu plus réduite que la première proposition, ceci est dû au stationnement des deux côtés. Suppression des potelets face à l'école. On garde les deux plateaux surélevés.

Q : Ne peut-on pas prévoir un sens unique dans la rue Ferdinand Buisson ?

Rép : Faire un sens unique dans cette rue engendrerait le changement de sens des rues adjacentes ainsi qu'une prise de vitesse des véhicules. Faire également attention aux pompiers.

Q : Stationnement du Bibliobus ?

Rép : Possibilité de prévoir deux cases de stationnement réservées au bibliobus à des jours et heures précises.

Q : Comment éviter le stationnement au carrefour des rues Champommier et F. Buisson ?

Rép : Le stationnement à cet endroit pourra être rendu impossible par l'installation de potelets ou barrières.

Q : Stationnement en épi ?

Rép : il n'existe pas suffisamment de place pour en faire. De plus, cela amènerait des problèmes de manœuvre en marche arrière sur la chaussée.

EMBELLISSEMENT DE LA PLACE

Pour le moment il n'y a pas vraiment eu d'étude de faite entre les Espaces-Verts et la Voirie. Mais il semblerait que l'installation d'un kiosque sur la place étoufferait l'espace. Il faudrait tout de même d'autres échanges entre ces services et le groupe de travail. Un éclairage sera installé sur la place permettant une vue suffisante des piétons. L'enfouissement du réseau électrique engendrerait un surcoût ainsi qu'un délai de réalisation trop long.

Q : Où peut-on installer un mobilier pour le stationnement des vélos ?

Rép : C'est au conseil de faire des propositions, c'est une question de choix sur la place.

Date de réalisation : entre 5 à 6 mois lorsque le projet est abouti. Il faut que le conseil de quartier fasse un choix avant le printemps pour envisager les travaux fin d'année. Il faut que les travaux puissent commencer avant la fin décembre. Au conseil d'enrichir le projet s'il le souhaite dans les deux mois qui viennent. Le financement est pris en compte dans le budget général de la ville avec une participation du conseil de quartier.

Jacques TAPIN : Il faut s'orienter vers l'un ou l'autre projet. Des 2 projets, le 1^{er} est plus dissuasif que le 2^{ème} mais plus dangereux. Le 2^{ème} offre du stationnement légal.

A retenir que certaines personnes ont besoin de stationnement temporaire ou de plus longue durée. Il sera également nécessaire d'étudier le stationnement dans la rue de Champommier en lien avec la création des parkings de Paul Guérin et d'en évaluer les incidences sur le stationnement rue Ferdinand Buisson.

Objet : Renouvellement des conseils de quartier

La charte implique tous les 3 ans le renouvellement des conseils de quartiers, conformément à la charte. Dans le « Vivre à Niort », on pourra trouver un bulletin d'inscription ainsi que d'autres supports (Couleurs Quartiers). Pas de consigne particulière, les candidatures sont ouvertes à tout ceux qui le souhaitent.

Objet : Rue Françoise DOLTO – Installation d'un miroir

Un riverain de cette rue a demandé s'il était possible d'installer un miroir à la sortie de la rue F.Dolto. En effet, il existe une mauvaise visibilité des véhicules arrivant de gauche.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

Fiche de proximité signée au conseil.

Objet : Annexe MCPT Champclairot – Demande d'éclairage supplémentaire.

Mme Elisabeth BEAUVAIS demande s'il est possible d'installer un éclairage supplémentaire à l'annexe de la MCPT de Champclairot.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

Marie-Edith BERNARD souhaite tout d'abord se rendre sur place afin de faire un état des lieux et donner au service Vie Participative l'endroit exact de l'installation de l'éclairage.

A NOTER

Prochaines réunions

Bureau

Mardi 8 février 2005 – 20h30 - MCSP

Mercredi 6 avril 2005 – 20h30 - MCSP

Mercredi 18 mai 2005 – 20h30 - MCSP

Conseil de quartier

Jeudi 10 mars 2005 – 20h30 – Lieu à définir

Mardi 3 mai 2005 – 20h30 – Lieu à définir

Assemblée Générale

Mercredi 1 juin 2005 – 20h30 – Lieu à définir